



Mars 2019

L'APPRENTISSAGE EN PAYS DE LA LOIRE

VERSEMENT DES AIDES AUX ENTREPRISES : QU'EN EST-IL POUR 2019 ?

Madame, Monsieur,

Voie d'excellence de formation et d'insertion professionnelle, l'apprentissage est **un véritable passeport pour l'emploi**. C'est pourquoi, le Conseil régional a souhaité en faire une grande cause régionale avec un plan de relance initié en 2016, qui a notamment renforcé les aides aux entreprises. Ce plan de relance a porté ses fruits. Nous sommes en effet **la 1^{re} région de France** avec :

- plus de 3 700 nouvelles places de formation créées en 3 ans,
- près de 32 100 apprentis et pré-apprentis,
- le plus fort pourcentage d'apprentis parmi les jeunes de 16-25 ans,
- la plus forte évolution des effectifs entrants,
- le plus grand nombre de jeunes sortant de troisième ayant fait un vœu apprentissage.

Ces **excellents résultats** sont le fruit d'un **travail collectif** réalisé en proximité avec tous les acteurs de l'apprentissage, dans tous les territoires.

En faveur des entreprises, la Région verse actuellement quatre aides pour un montant annuel de 24 millions euros : Prime régionale pour les entreprises de moins de 11 salariés, Aide au premier apprenti, Aide au recrutement d'apprentis supplémentaires pour les entreprises de moins de 250 salariés, Aide à la professionnalisation des maîtres d'apprentissage.

Or, avec la « loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui a acté la perte de la compétence apprentissage aux Régions, le Conseil régional des Pays de la Loire ne sera plus en mesure de verser ces aides. À partir du 1^{er} janvier 2019, tout nouveau contrat donnera lieu à **une aide unique de l'État** pour les entreprises de moins de 250 salariés qui ont un apprenti suivant une formation équivalente au plus au baccalauréat. Pour les contrats signés avant cette date, la Région continue à verser l'ensemble de ces aides.

Malgré cette réforme, j'ai souhaité continuer à faire de l'apprentissage une priorité régionale. C'est pourquoi, l'année 2019 verra **le maintien de notre effort** d'investissement et d'équipement pour préserver la qualité des locaux de formation et des plateaux techniques.

Je tiens à saluer et encourager les entreprises ligériennes qui s'engagent au quotidien en faveur de l'apprentissage. Grâce à votre implication, vous participez pleinement au dynamisme économique de notre région. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Christelle MORANÇAIS

Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

www.apprentissage-paysdelaloire.fr

l'esprit grand ouvert

